

# PLAN CLIMAT ÉNERGIE DE PLAINE COMMUNE

GARDER TOUTE  
SON ÉNERGIE

POUR VIVRE MIEUX

AVEC LE CONCOURS DE



Île de France

Plaine  
Commune  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

GRAINES  
D'AVENIR  
AGENDA 21 PLAINE COMMUNE



# Y-A-PLUS- DE-SAISONS



**MICHEL  
BOURGAÏN,**

Vice-président  
de Plaine Commune  
chargé de  
l'environnement  
et de l'écologie



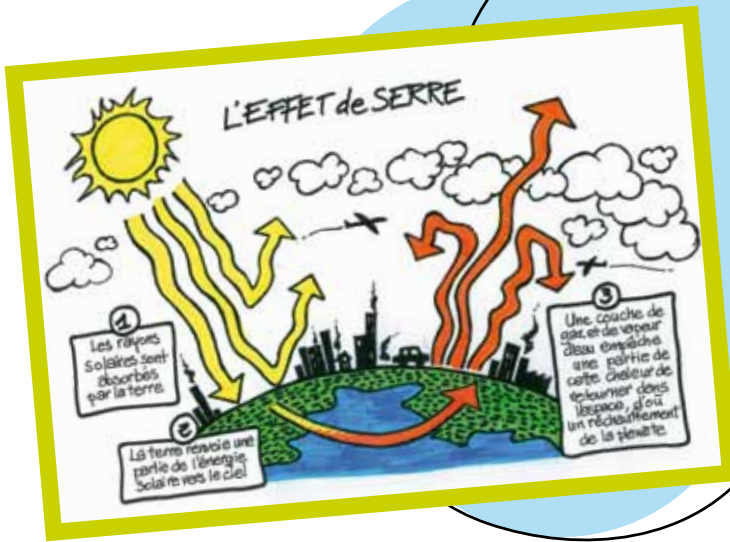
**PATRICK  
BRAOUEZEC,**

Président de  
la Communauté  
d'agglomération  
Plaine Commune

**L**e climat se détraque. Les ressources fossiles de la planète se raréfient. Le prix de l'énergie flambe. La précarité énergétique des ménages augmente... Tout le monde doit agir d'urgence. Dès lors, attendre que « l'autre » s'engage pour agir soi-même n'est pas acceptable. C'est ce que nous pensons ; c'est ce que nous faisons. Assumant son devoir d'autorité publique, notre agglomération a mis au point, deux années durant, avec les habitants volontaires, les entreprises, les huit communes, les salariés, et d'autres acteurs de notre territoire, son Plan Climat Energie, voté à l'unanimité le 23 mars 2010.

Avec ce plan d'actions, Plaine Commune se fixe des objectifs exemplaires de maîtrise de l'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Indispensable pour notre planète et pour les Hommes qui y vivent. Quand Plaine Commune prescrit des bâtiments à basse consommation énergétique, quand elle facilite les déplacements confortables à pied, à vélo en transport en commun, tout le monde y gagne : l'emploi local se développe, les charges baissent, les embouteillages sont réduits, le stress diminue, l'air est respirable, les tensions retombent, la qualité de vie s'améliore !

En œuvrant pour qu'aujourd'hui chacun contribue selon ses capacités et ses moyens, notre génération assume pleinement son engagement envers les générations à venir. Nous ne doutons pas que la graine d'humanité éveillée en chacun d'entre nous, trouve ici matière à s'épanouir. Ensemble, cultivons le jardin de la vie ! Osons ensemble ! Tous responsables, tous capables !



# ATTENTION EFFET DE SERRE

## UN PHÉNOMÈNE NATUREL ACCENTUÉ PAR L'ACTIVITÉ HUMAINE

Présents en petite quantité dans l'atmosphère, certains gaz comme le gaz carbonique ou le méthane retiennent une large part de la réverbération solaire. Ils permettent ainsi le maintien sur Terre d'une température moyenne d'environ 15°C. Sans eux, la température globale descendrait à -18°C. L'effet de serre naturel est donc un phénomène indispensable à la vie sur Terre. Mais nos modes de développement et de vie, fondés sur l'exploitation de sources d'énergies fossiles (charbon, pétrole...), produisent des émissions

excessives de ces gaz à effet de serre qui tendent à augmenter la température moyenne de la planète. Les conséquences de cette évolution sont graves pour la nature mais surtout pour l'humanité, en particulier pour les populations les plus précaires.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Les conclusions du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) ne laissent aucun doute : la température augmente actuellement de 0,2°C par décennie et pourrait le faire de plus de 6°C si aucun changement radical n'est opéré d'ici 2050.

# L'HUMANITÉ EN DANGER

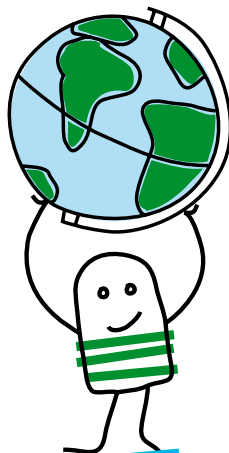
Plus que de réchauffement climatique c'est de dérèglements qu'il s'agit: inondations, canicules, cyclones, sécheresses récurrentes, fonte des glaces, élévation du niveau de la mer (le niveau moyen des océans s'est élevé de 17 cm au cours du XXème siècle), multiplication des tempêtes et autres catastrophes naturelles ...

Depuis 40 ans en France, chaque décennie a été plus chaude que la précédente. 2009 figure parmi les dix années les plus chaudes depuis 150 ans !

Tous ces phénomènes auront (ont déjà) de nombreux impacts, notamment sur la santé, l'agriculture, la sécurité, l'approvisionnement en énergie et en eau. Ils sont la cause directe de conflits, de guerres, d'insécurité.

C'est tout l'équilibre de notre planète qui risque d'être rompu. Cela concerne aussi le territoire de Plaine Commune.

**POUR NOUS,  
POUR NOS ENFANTS,  
C'EST AUJOURD'HUI  
QU'IL FAUT AGIR.**



## LE SAVIEZ-VOUS ?

→ La hausse du prix de l'énergie touche plus fortement les populations les plus modestes. Le nombre de bénéficiaires du Fond Solidarité Energie sur Plaine Commune a augmenté de 85 % entre 2002 et 2008 (FSE : aide à la prise en charge des factures d'énergie pour les personnes en situation de pauvreté ou de précarité)

→ Plaine Commune vit les pieds dans l'eau : de tout temps le bassin parisien a été sensible aux grandes inondations. Les dérèglements climatiques y auront des effets particulièrement graves. La grande crue de 1910, si elle se reproduit (ou plutôt quand elle se reproduira), ne s'arrêtera pas aux frontières de Paris.

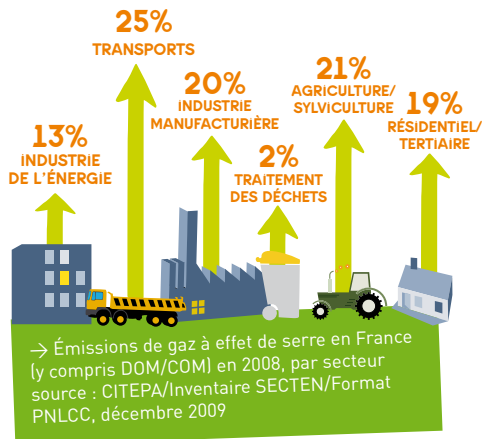
**NOUS SAVONS  
OÙ AGIR  
PRIORAIREMENT**

# LA CAUSE EST CONNUE

## ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE EN FRANCE

Pas de mystère dans l'origine des émissions de Gaz à effet de serre (GES). Au plan national les 4 principaux postes d'émissions sont :

- Les transports
- L'industrie
- Le bâtiment
- L'agriculture

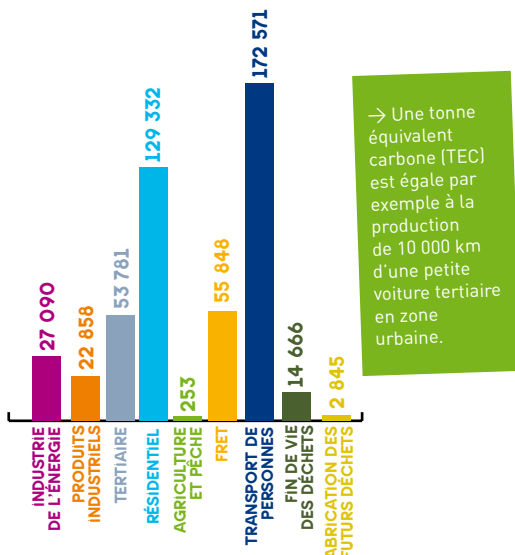


## SUR LE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE, QU'EN EST-IL ?

Nous l'avons mesuré pour 2007 par la méthode dite du Bilan Carbone Territoire de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Les principaux postes émetteurs de GES :

- 36% transports de personnes
- 27% résidentiel
- 12% tertiaire



→ Une tonne équivalent carbone (TEC) est égale par exemple à la production de 10 000 km d'une petite voiture tertiaire en zone urbaine.

Sur Plaine Commune (chiffres exprimés en tonnes équivalent carbone)

# PLAINE COMMUNE AGIT

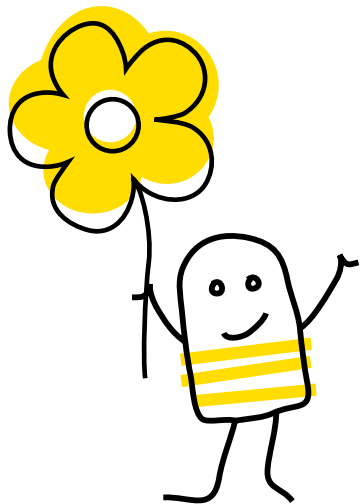
## 3 FOIS 20

Plaine Commune s'inscrit pleinement dans l'objectif international retenu par l'Europe des trois fois 20 (moins 20% d'émission de GES, moins 20 % de consommation énergétique et 20 % des énergies finales consommées d'origine renouvelable) d'ici 2020. Pour cela, Plaine Commune s'engage pour une agglomération sobre, efficace, solidaire, responsable, préventive, adaptatrice visant le bien-être des générations actuelles dans le respect de celui des générations futures.

## DES ACTIONS AU BÉNÉFICE PRIORITAIRE DES CITOYENS DE PLAINE COMMUNE

Insouciants, ignorants, complices ou victimes, les habitants, les usagers, les producteurs, les consommateurs se doivent désormais de vivre en citoyens responsables.

Les actions de ce Plan Climat Energie ont pour objectif d'inventer ensemble de nouveaux modes de vie en cessant les gâchis, les surconsommations des uns et les privations des autres, en adaptant la ville et les échanges, à un épanouissement durable et non précaire.



**NE RESTONS PAS  
PASSIFS : DEVENONS  
RESPONSABLES !**

# LE PLAN CLIMAT ENERGIE

## DE PLAINE COMMUNE, C'EST :

### 4 AXES

- la conduite exemplaire de l'administration de Plaine Commune
- l'impulsion d'une dynamique partenariale avec les acteurs institutionnels
- la volonté de partager et de faire partager cet engagement avec tous
- l'économie au service du social et de l'environnemental

### 3 PRINCIPES

- Redécouvrir les vertus d'une sobriété bien partagée
- Rechercher une meilleure efficacité énergétique
- S'adapter aux dérèglements climatiques déjà engagés et inéluctables

### 2 PRIORITÉS

Pour notre territoire la réduction est possible et prioritaire sur deux secteurs essentiels :

- le bâtiment
- les déplacements

### 1 PLAN

Pour atteindre ces objectifs, la Communauté d'agglomération de Plaine Commune a adopté le 23 mars 2010 un Plan Climat Energie, c'est-à-dire un ensemble de mesures et **63** actions concrètes.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Originalité de ce plan d'actions : son élaboration concertée. Un comité de citoyens volontaires s'est réuni à 5 reprises pendant l'année 2009 et a émis des préconisations qui ont été intégrées dans ce Plan Climat Energie et ces 63 actions.

# LOGEMENTS BUREAUX



## SUR NOTRE AGGLOMÉRATION



**27%** des GES émis par les logements (chauffage, eau chaude, appareils électrique)

**12%** par les bureaux (chauffage, climatisation, éclairage, informatique).

Le Plan Climat Energie de Plaine Commune, c'est

## 19 actions

pour :

- le logement social
- les habitations privées existantes
- les constructions neuves
- les bureaux

## HABITER MIEUX ET PAYER MOINS

**OUI, C'EST POSSIBLE, C'EST MÊME INDISPENSABLE**

Parmi les actions votées :

- création d'un service d'information personnalisée au grand public sur les travaux d'isolation thermique à engager et sur les aides financières possibles
- mise en place de campagnes d'éducation et de sensibilisation auprès des locataires pour des comportements efficaces et économes : « Plaine Co, c'est 19° ! »
- création d'un « club efficacité énergétique » des bailleurs sociaux
- rédaction d'une charte pour favoriser la réhabilitation de logements privés de qualité et bien isolés.

# ERADIQUER L'HABITAT INDIGNE OU INSALUBRE



## LE SAVIEZ-VOUS ?

→ 23 millions d'€ seront investis en 6 ans par l'Agglomération sur des opérations de rénovation des centres villes d'Aubervilliers et de Saint-Denis.

**UNE URGENCE  
SOCIALE AUTANT  
QU'ÉNERGÉTIQUE**



**N'ACCEPTONS  
PLUS DE  
CONSTRUIRE  
BUREAUX ET  
LOGEMENTS  
ÉNERGIVORES**

## ÊTRE EXIGEANT POUR LE NEUF

Parmi les actions votées :

- Renforcement de la charte qualité pour les constructions de logements neufs (économie d'énergie, développement des énergies renouvelables)
- Chantiers pilote de logements à ossature en bois.
- Rédaction d'une charte qualité pour la construction des bureaux.

# MOBILITÉ DÉPLACEMENTS



SUR NOTRE AGGLOMÉRATION

**36%** des GES sont émis  
par le transport de personnes  
(dont les 3/4 par l'automobile)

**11%** par le fret (camions)

Le Plan Climat Energie  
de Plaine Commune, c'est

**20 actions**

pour :

- des plans de déplacements
  - la marche et le vélo
  - rapprocher domicile et travail
- contre :
- l'omniprésence de l'automobile
  - les poids lourds en ville

## RENDRE LA VILLE À SES HABITANTS

Parmi les actions votées :

- intégrer dans un même quartier logements, commerces de proximité, équipements publics et activités non nuisantes,
- privilégier transports en commun et les modes actifs de déplacement (à pied, à vélo...)

## DONNER ENVIE DE MARCHER, DE PÉDALER

Parmi les actions votées :

- développer le vélo en libre service, sécuriser le stationnement, aménager des itinéraires sûrs et les baliser, développer les zones 30 à circulation apaisée...
- aménager l'espace public à l'usage prioritaire des piétons et cyclistes,
- assurer formation et promotion des modes actifs de déplacement.

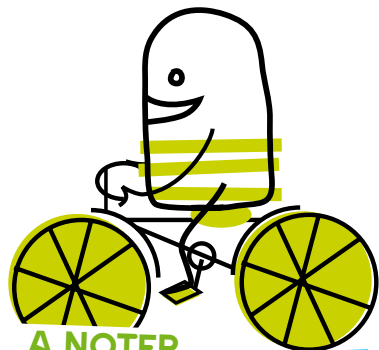


« MOINS D'1 KM ?  
JE MARCHÉ ! ... MOINS  
DE 5 KM ? JE PÉDALE »



## POURSUIVRE LE MAILLAGE EN TRANSPORTS PUBLICS

Pour aller partout en sécurité et confort  
et pouvoir laisser la voiture au garage.



### A NOTER

L'ensemble de ce Plan Climat  
énergie (diagnostic, stratégie  
et plan d'actions) est publié  
sur le site internet de Plaine  
Commune :  
[www.plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr)

## MONTRE L'EXEMPLE



Pour être crédible, l'agglomération de Plaine Commune sait qu'elle doit être irréprochable dans sa gestion, dans ses services.

Le Plan climat énergie de Plaine Commune, c'est

### 14 actions

pour :

- Optimiser l'éclairage public tout en réduisant sa consommation.
- Une gestion économe de ses bâtiments publics.
- Une gestion éco-citoyenne des déchets ménagers.
- Profiter de ces actions pour développer l'emploi et l'insertion sociale.

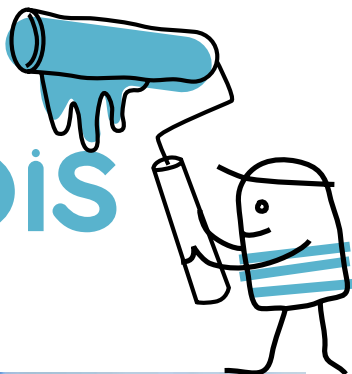
### UNE COLLECTIVITÉ ÉCO-RESPONSABLE

Parmi les actions votées :

- afficher et réduire les consommations des bâtiments publics,
- rénover l'éclairage public (7 millions d'€ investis par l'agglomération sur 4 ans pour moderniser les installations, réduire les factures et améliorer la qualité d'éclairage...)
- adopter un Plan de déplacements pour les 10 000 employés communaux et intercommunaux de notre territoire
- réduire les déchets à la source et améliorer le tri sélectif.



# DES EMPLOIS À LA CLEF



→ Le Plan climat énergie, c'est aussi une bonne occasion pour développer des emplois dans le bâtiment, les énergies renouvelables, le recyclage des produits consommés etc.

Parmi les actions votées :

→ répertorier et mettre en place les formations nécessaires pour permettre aux habitants de Plaine Commune d'accéder à ces emplois

→ accompagner les entreprises du territoire pour innover et développer de nouveaux savoir faire

## LE SAVIEZ-VOUS ?

→ La Maison de l'emploi de Plaine Commune est pilote au plan national sur les conséquences du Grenelle de l'environnement en matière d'emploi.

# MULTIPLIER PAR 10 L'ÉNERGIE RENOUVELABLE



L'énergie à ce jour consommée par Plaine commune est à 99,6 % d'origine fossile ! Mais nous avons des ressources (géothermie), des opportunités à exploiter (surfaces de toitures) et des ambitions : multiplier par 10 le recours aux énergies renouvelables pour le porter à 4 % des énergies consommées en 2020.

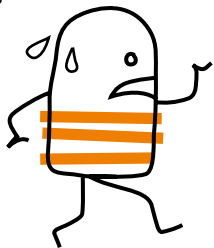
Parmi les actions votées :

- développer le recours à la géothermie et la biomasse (comme le bois) pour les réseaux de chaleur,
- inciter à la production du solaire pour l'eau chaude sanitaire,
- promouvoir l'électricité verte...

## ET ÉVITER LE PIRE

Les dérèglements climatiques sont déjà à notre porte. Pour en limiter les effets, le Plan climat énergie de Plaine Commune s'engage à :

- accroître la végétalisation, préserver la biodiversité.
- assurer la continuité des trames vertes



### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Aujourd'hui, 5000 logements sont raccordés au réseau de chaleur de La Courneuve alimenté en géothermie (utilisation d'eau chaude souterraine)

# À SUIVRE AVEC... L'AGENDA 21

Dans la continuité du « Plan Communautaire de l'environnement » (2006), la communauté d'agglomération vient de décider du Plan Climat Energie qui constitue la première « brique » d'un Agenda 21 dont l'élaboration ne fait que commencer.

## QU'EST CE QU'UN AGENDA 21 ?

C'est un plan d'actions pour le 21e siècle, une vision pour l'avenir partagée avec les habitants et tous ceux qui vivent le territoire, qui vise à «remédier au chaos écologique et humain auquel conduit le rapport prédateur vis-à-vis de la nature ainsi que des humains. » (Michel Bourgain)... dans le respect des générations futures et en préservant les ressources naturelles et le devenir de la planète.

## L'AGENDA 21 NE SE LIMITE PAS À L'ENVIRONNEMENT

L'écologie urbaine intègre par principe les préoccupations économiques et sociales. Sur un territoire aussi marqué socialement que celui de Plaine Commune et ayant eu autant à souffrir du développement non durable, l'agenda 21 traitera de front les questions du développement, du renouvellement et de l'accessibilité de la richesse collective, et celles de la cohésion sociale et territoriale, de la lutte contre les exclusions, de la valorisation des diversités, etc.

## CINQ GRANDS OBJECTIFS

- Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations
- Développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

## 8 + 1 = 1 !

L'originalité et la force de cette démarche est la volonté des 8 Conseils municipaux et du Conseil Communautaire d'élaborer ensemble leurs agendas 21.

## DANS LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Cette participation citoyenne, sous les formes les plus variées, pour permettra à chacun de prendre la place qu'il souhaite dans cette construction collective.



**GRAINES  
D'AVENIR**  
AGENDA 21 PLAINE COMMUNE

# À VOUS D'AGIR, À VOUS DE JOUER

CE PLAN CLIMAT ÉNERGIE NE RÉUSSIRA  
QUE SI NOUS SOMMES NOMBREUX  
À Y CROIRE, À VOULOIR EN TIRER PROFIT.

Vous voulez...

- nous donner vos idées, vos trucs, nous faire part de vos projets, de vos inquiétudes ...
- vous associer à l'équipe et rejoindre la Clim'Team chargée de mettre en œuvre ce Plan climat
- vérifier qu'il est bien mis en œuvre et reste au service de tous.
- nous aider à concevoir notre Agenda 21 ?

DEVENEZ LES ACTEURS  
DE CE PLAN CLIMAT ÉNERGIE,  
SOYEZ NOS SEMEURS D'AVENIR

## CONTACT

Les semeurs d'avenir  
Plaine Commune / 21, avenue Jules-Rimet  
93 218 Saint-Denis Cedex  
Tél. : 01 55 93 57 63  
grainesdavenir@plainecommune.fr

## À NOTER

L'ensemble de ce Plan Climat (diagnostic, stratégie et plan d'actions) est publié sur le site internet de Plaine Commune :  
[www.plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr)

